

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/07/2020

Dossier complet le :

27/07/2020

N° d'enregistrement :

2020-ARA-KKP-2696

1. Intitulé du projet

Régularisation Administrative - Site OMP Usine nouvelle sur la commune d'IZERNORE (01)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OMP usine nouvelle

Nom, prénom et qualité de la personne

Sébastien VAN DEN BOSSCHE - Directeur du site

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 8 3 0 7 5 8 6 8 0 0 0 1 8

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1	Site soumis à Autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société OMP usine nouvelle est située sur la commune d'IZERNORE. Elle est spécialisée dans la fonderie sous pression de zamak, un alliage de zinc. Le site travaille des pièces principalement techniques et de grande précision. L'injection du zamak permet d'obtenir des éléments aux parois très fines, des retraits maîtrisés et côtes précises.

Le site dispose :

- d'un atelier d'injection de 18 presses sous-pression,
- d'une atelier de parachèvement (presses de découpe, tribofinitions, grenailleuses, taraudeuses et centre d'usinage)
- d'un atelier de finition
- d'une zone de stockage

Suite à une inspection DREAL en date du 13 mai 2020, le site est mis en demeure de réaliser un dossier ICPE afin de régulariser sa situation au titre de la rubrique 2552 (Fonderie (fabrication de produits moulés) métaux et alliages non ferreux) pour laquelle il est soumis à Autorisation.

Il n'est pas prévu d'extension physique du site.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de régulariser la situation administrative du site au regard de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

En effet l'activité de fonderie du site peut atteindre une production de 6 t/jour avec un projet d'augmentation future pouvant aller jusqu'à 8t/j (seuil d'autorisation fixé à 2 t/j).

Cette activité doit donc être régularisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y aura pas de travaux prévus sur le site,

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site OMP usine nouvelle est spécialisé dans le fonderie sous pression de zamak, un alliage de zinc.

Le site travaille des pièces principalement techniques et de grande précision. L'injection du zamak permet d'obtenir des éléments aux parois très fines, des retraits maîtrisés et côtes précises.

Le site dispose :

- d'un atelier d'injection de 18 presses sous-pression,
- d'une atelier de parachèvement (presses de découpe, tribofinitions, grenailleuses, taraudeuses et centre d'usinage)
- d'un atelier de finition
- d'une zone de stockage

Le détail des équipements est repris dans la note annexée au présent document.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le volume d'activité classe le site :

- Autorisation pour la rubrique 2552.1 (Fonderie (fabrication de produits moulés) métaux et alliages non ferreux) : 8 t/j max
- Déclaration pour la rubrique 2565.4 : Tribofinition (550L)
- Déclaration pour la rubrique 2575 : Grenailleuse
- Déclaration pour la rubrique 2560 : Travail mécanique des métaux

Le site dispose d'un récépissé de déclaration en date de 2004 pour la rubrique 2552. Il ne dispose pas d'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface du terrain	10 440 m ²
- Surface totale des bâtiments	3 934 m ²
- Surface bâtiments de production	2 730 m ²
- Surface bâtiment de stockage	810 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI LA MODE
205 Chemin du Garenod
01580 IZERNORE

Coordonnées géographiques¹ Long. 05° 33' 29"E Lat. 46° 12' 48"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
 Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
 Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Sans Objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas implanté au sein d'une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est située à 800 m à l'Ouest du site : - ZNIEFF de type 1 : 01000018 Marais du barrage d'intriat, marais du contour
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'IZERNORE et le site ne sont pas couverts par un arrêté de protection de BIOTOPE
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans Objet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans Objet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de plan de protection du bruit sur la commune d'IZERNORE
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De nombreuses zones humides sont répertoriées sur la commune d'IZERNORE. Le site n'est pas situé en zone humide. Les zones les plus proches sont situées à l'Est du site, en contrebas du terrain (à environ 100 m).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'IZERNORE ne dispose pas de PPRN ou de PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y pas de captage d'eau destiné à la consommation humaine sur la commune d'IZERNORE. (Source ARS)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de zones NATURA 2000 sur la commune d'IZERNORE
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du site se fait par le réseau public d'alimentation en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'intervention dans le sous-sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de mouvement de terrain prévu.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas de constructions ou de démolitions entraînant des perturbations de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modifications du site susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'IZERNORE n'est pas soumise à un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'IZERNORE n'est pas soumise à un PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'effectif du site est de 43 personnes réparties en équipes de 3x8h. Cet effectif peut monter à 60 personnes avec les intérimaires. Le site fonctionne du lundi 6h au vendredi minuit. Le samedi peut être travaillé en heures supplémentaires de 6h à 12h. Le trafic VL du site est lié aux déplacements du personnel. Le trafic PL du site est d'environ 6 PL par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est équipé de groupes froids, compresseurs et d'une extraction de poussières (au niveau de la grenailleuse) qui peuvent être source de bruit pour les riverains. L'habitation la plus proche est située à 50 m à l'Ouest du site. Il n'y a jamais eu de plaintes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités du site ne génèrent pas d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités du site ne génèrent pas de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est à l'origine d'émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs des axes de circulation nécessaires pour garantir la sécurité des employés (éclairage de type lampadaire dirigé vers le sol).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'air du site sont principalement générés par</p> <ul style="list-style-type: none"> - les installations de fonderie (gaz de combustion pour les presses fonctionnant au gaz (9 presses) et extractions d'air au niveau des ateliers) - les extractions au niveau des grenailleuses (équipés de filtres) - les gaz de combustion des 2 chaudières gaz <p>Des mesures périodiques seront réalisées dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets aqueux actuels du site sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - eaux sanitaires reliées au réseau communal d'eaux usées - eaux pluviales reliées au réseau communal d'eaux pluviales - eaux industrielles transitant par un déshuileur avec rejet dans le réseau communal d'eaux usées <p>Le site va passer, d'ici septembre 2020, en Rejets "Zéro" pour ces eaux industrielles par la mise en place d'une cuve de récupération (4000 L).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents liquides industriels actuels du site ont pour origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les presses d'injection ZAMAK (fuites d'eau de refroidissement des moules + fuites d'huile glycolée pour la partie hydraulique) - les opérations de poteyage (dilution à l'eau du produit utilisé pour faciliter le démoulage) - la vidange des cuves de tribofinition <p>Le site va passer, d'ici septembre 2020, en Rejet Zéro pour ces eaux industrielles par la mise en place d'une cuve de récupération.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les principaux déchets produits sur le site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DIB et cartons/papier - Bois et palettes - Métal - quelques déchets dangereux (Aérosols)

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le site est situé dans une zone industrielle à proximité immédiate d'autres sites ICPE.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La société OMP usine nouvelle est spécialisée dans la fonderie sous pression de zamack, un alliage de zinc. Le site travaille des pièces principalement techniques et de grande précision.

Suite à une inspection DREAL en date du 13 mai 2020, il s'est avéré que le site exploitait de façon irrégulière ses installations (site actuellement soumis à déclaration alors que la production atteint les seuils d'autorisation pour la rubrique 2552.

Un dossier complet d'autorisation environnementale est en cours de rédaction et sera déposé auprès du Préfet de l'Ain avant fin 2020 conformément à la demande de la DREAL.

Des actions sont d'ores et déjà menées sur le site afin de mettre en conformité ses installations et en particulier au niveau de rejets aqueux du site. L'exploitant a prévu de mettre en place une cuve de récupération pour l'ensemble des eaux industrielles générées sur le site afin de mettre le site en Zéro Rejets. Ces travaux seront engagés pour une mise en œuvre en septembre 2020.

Les différentes mesures prises sur le site sont détaillées dans l'annexe 5 jointe au présent document.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des mesures engagées sur le site, les incidences du site sur l'environnement sont limitées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 - Note complémentaire sur les incidences du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à IZERNORE

le, 24/07/2020

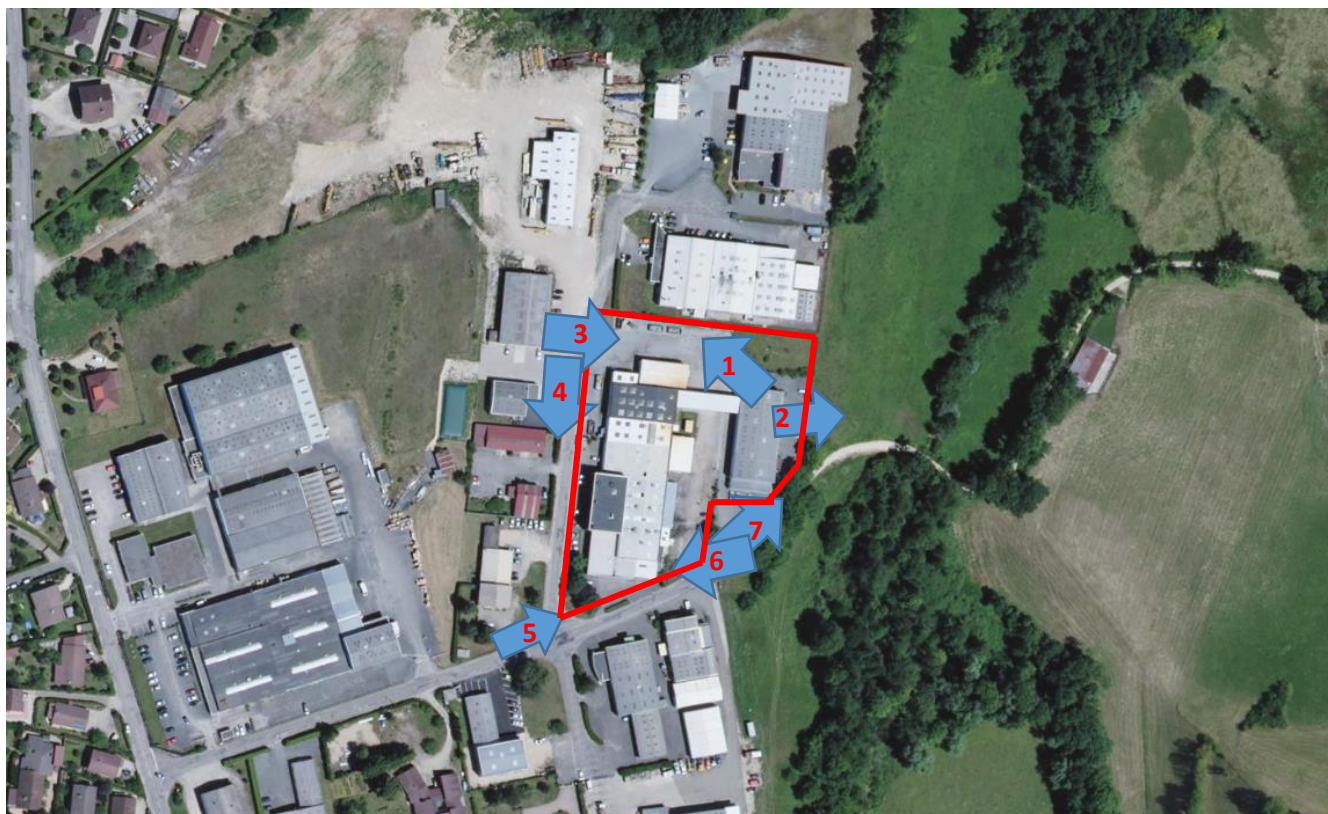
Signature



OMP Sté Nouvelle
SA au capital de 236 800 €
205 chemin du Garénod
B.P. 26 - 01580 IZERNORE
Tél. 04 74 76 97 44
Fax 04 74 76 98 08

Localisation cartographique d'implantation du site

Photos prise le 17 juillet 2020





Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4



Vue 5

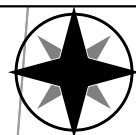


Vue 6



Vue 7

Plan des réseaux - OMP



COMETA

SMH

TECHNITOUR

habitations

Menuiserie

0 10 20 m

- | | |
|----------------------------|---------------------------------|
| ◆ Grille | Ⓢ Siphon |
| ■ Regard eaux usées | ▤ Caniveau EP |
| ■ Regard réseau unitaire | ▥ Caniveau EU |
| ● Cheneau | |
| ⊙ Puits perdu | Réseau d'assainissement |
| ⊕ Ruissellement | → Réseau d'eaux usées |
| ⊕ Séparateur hydrocarbures | → Réseau d'eaux pluviales |
| ⊕ Sanitaire | → Réseau unitaire |
| | → Réseau d'eaux usées abandonné |

Echelle : 1:500

**HAUT
BUGEY**
AGGLOMÉRATION

Annexe 5 – Incidences et mesures

1 PRESENTATION GENERALE

Contexte :

La société OMP usine nouvelle est située sur la commune d'IZERNORE.



Implantation du site – OMP Usine Nouvelle

Elle est spécialisée dans la fonderie sous pression de zamak, un alliage de zinc. Le site travaille des pièces principalement techniques et de grande précision. L'injection du zamak permet d'obtenir des éléments aux parois très fines, des retraits maîtrisés et côtes précises.



Type de produits fabriqués

Le site dispose :

- d'un atelier d'injection de 18 presses sous-pression,



Atelier d'injection de 18 presses sous-pression



- 5 presses 20 T + 1 en Avril 2020
- 2 presses 50 T + 1 en S16/2020
- 4 presses 80 T
- 3 presses 125 T
- 1 presse 200 T
- 1 presse 315 T
- 1 presse 500 T

- d'un atelier de parachèvement (presses de découpe, tribofinitions, grenailleuses, taraudeuses et centre d'usinage)



Atelier parachèvement



- 4 presses de découpe
- 2 tribofinitions
- 2 grenailleuses tonneaux
- 1 grenailleuse sapin
- 1 parc de taraudeuses
- 1 centre d'usinage

Présentation OMP 2020

- d'un atelier de finition



- d'une zone de stockage.

Contexte Réglementaire

Pour rappel, le dossier s'inscrit dans le cadre d'une régularisation administrative d'un site existant en exploitation, suite à une inspection DREAL du 13 mai 2020.

Le volume d'activité classe le site :

- Autorisation pour la rubrique 2552.1 (Fonderie (fabrication de produits moulés) métaux et alliages non ferreux) : 8 t/j maximum
- Déclaration pour la rubrique 2565.4 : Tribofinition (550L)
- Déclaration pour la rubrique 2575 : Grenailleuse
- Déclaration pour la rubrique 2560 : Travail mécanique des métaux

Le site dispose d'un récépissé de déclaration en date de 2004 pour la rubrique 2552. Il ne dispose pas d'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

La présente annexe a pour objectif de présenter de manière plus détaillée les incidences principales du site et les mesures mises en œuvre par le site sur les sujets à enjeux qui sont les suivants :

- Air
- Bruit
- Eau

2 INCIDENCES SUR L’AIR

2.1 DESCRIPTION ET INCIDENCES

Les principales sources de rejets atmosphériques sont liées :

- au fonctionnement des presses, des grenailleuses
- aux rejets de gaz de combustion des chaudières
- aux gaz d'échappement des véhicules circulant sur le site,

2.2 MESURES PREVUES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES EFFETS NEGATIFS NOTABLES DU PROJET

- Captage et épuration des rejets

Les installations sont conçues, implantées, exploitées et entretenues de manière à limiter les émissions (fumées, gaz, poussières ou odeurs) à l'atmosphère.

Le site dispose d'installations de filtres avant rejet à l'atmosphère pour ses grenailleuses.

Au niveau des presses, seules celles fonctionnant au gaz naturel disposent de cheminées en toiture. La forme des cheminées ou conduits d'évacuation, notamment dans la partie la plus proche du débouché, doit être conçue de manière à favoriser au maximum l'ascension et la diffusion des effluents rejetés.

Les débouchés à l'atmosphère de ces dispositifs sont éloignés au maximum des habitations.

Des mesures périodiques seront réalisées dans le cadre du dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

- Gaz de combustion

La principale mesure pour la protection de la qualité de l'atmosphère est l'entretien régulier des installations notamment les chaudières et des brûleurs gaz des fours de fonderie. Une société spécialisée est chargée de la maintenance des installations de combustion.

- Gaz d'échappement

Afin de réduire les rejets atmosphériques liés aux poids-lourds, les mesures suivantes sont prises :

- les camions sont à l'arrêt pendant les périodes de chargement / déchargement,
- la vitesse de circulation est réduite.

3 INCIDENCES EN TERMES DE BRUIT

3.1 DESCRIPTION ET INCIDENCES

- Réglementation

L'arrêté du 23 Janvier 1997 s'appliquera au site.

L'arrêté préfectoral fixera des niveaux de bruit à ne pas dépasser en limite de propriété (ne pouvant excéder 70 dBA pour la période jour et 60 dBA pour la période nuit sauf si le bruit résiduel extérieur est supérieur à cette limite) et fixera des niveaux d'émergence à ne pas dépasser, en mesurant cette émergence au point où une nuisance potentielle existe, c'est à dire chez le riverain.

A proximité du site, on note une ZER correspondant à l'habitation à l'Ouest.

- Sources de bruit

Sur ce site, les sources de bruit identifiées sont associées aux installations de grenailage, aux groupes froids et aux compresseurs. Ces équipements sont situés en façade Est du site, à l'opposé de l'habitation.

Des mesures dans l'environnement seront réalisées dans le cadre du dossier.

Pour information, le site n'a jamais fait l'objet de plainte et est situé dans une zone industrielle.

3.2 MESURES PREVUES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES EFFETS NEGATIFS NOTABLES DU PROJET

Des mesures de réduction seront prévues dans le cadre de la réalisation du dossier de demande d'autorisation, en fonction des résultats de la campagne de mesures acoustique en environnement.

4 INCIDENCES SUR L'EAU

4.1 DESCRIPTION ET INCIDENCES

L'eau utilisée pour les besoins de l'activité provient du réseau public. Le site ne dispose pas de prélèvement dans la nappe.

Les installations de prélèvement d'eau sont munies d'un dispositif de mesure totalisateur.

Les rejets aqueux actuels du site sont les suivants :

- eaux sanitaires reliées au réseau communal d'eaux usées
- eaux pluviales reliées au réseau communal d'eaux pluviales
- eaux industrielles transitant par un déshuileur avec rejet dans le réseau communal d'eaux usées

Le réseau de collecte des effluents est de type séparatif.

Les effluents liquides industriels actuels du site ont pour origine :

- les presses d'injection ZAMAK (fuites d'eau de refroidissement des moules + fuites d'huile glycolée pour la partie hydraulique)
- les opérations de poteyage (dilution à l'eau du produit utilisé pour faciliter le démoulage)
- la vidange des cuves de tribofinition

4.2 MESURES PREVUES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES EFFETS NEGATIFS NOTABLES DU PROJET

Situation actuelle :

Les effluents de 5 presses sont collectés sur le sol par un système de points de diamant et transitent par un déshuileur avant rejet au réseau communal d'eaux usées.

La phase huileuse est stockée dans une cuve enterrée de 1 m³, pompée 3 fois par an par une société spécialisée en tant que déchet.

Les effluents issus des 13 autres presses sont collectés par un système de caniveaux, puis infiltrés directement dans le sol.

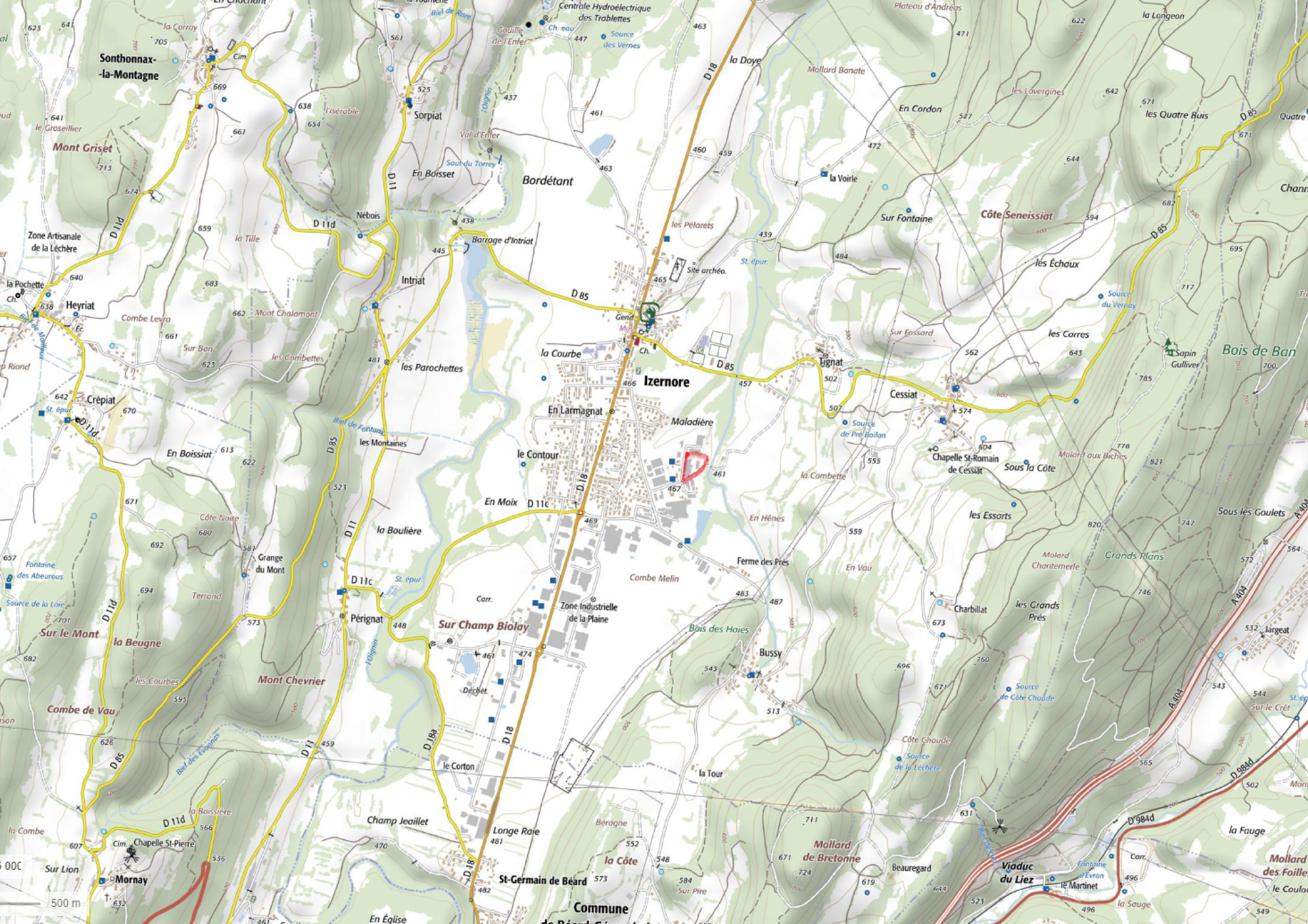
Les effluents issus des vidanges des cuves de tribofinition sont d'ores et déjà récupérés dans des cuves afin d'être traités en tant que déchets.

Situation projetée :

La société OMP projette la mise en place d'une cuve de récupération de 4 000 L afin de récupérer **l'ensemble des effluents industriels du site**.

Cette cuve sera ensuite pompée et les effluents traités en tant que déchets dangereux.

Cette opération sera réalisée par une entreprise spécialisée et des bordereaux de suivi de déchets dangereux seront émis.



Sonthonnax-la-Montagne

Bordétant

Izernore

Côte Seneissiat

Sur Champ Biolay

Viaduc du Liez

Commune de D'Éclat

500 m